

Appel à participation

Tables de concertation

22 octobre 2018

Préambule

Lors de son allocution inaugurale du 24 janvier 2018, la rectrice a fait part de son intention de créer de tables de concertation sur les grands enjeux institutionnels actuels. Cette initiative, qui trouve son fondement dans la nécessité de travailler en collaboration pour trouver des réponses à ces enjeux, s'est précisée au cours de l'hiver et du printemps, grâce aux nombreuses rencontres de la rectrice avec les membres de la communauté universitaire (voir action 5 du plan d'action « [1 communauté, 10 actions, 100 jours](#) »). Ces rencontres ont permis d'identifier 6 grands enjeux, lesquels ont mené à la création d'autant de tables de concertation :

- Table de concertation sur l'attribution des charges d'enseignement
- Table de concertation sur le recrutement
- Table de concertation sur la persévérance et la réussite aux études
- Table de concertation sur la santé globale et la qualité de vie au travail
- Table de concertation sur le mode d'allocation des ressources financières
- Table de concertation sur l'allègement des processus administratifs des services financiers

Chacune des tables fait l'objet d'une brève présentation précisant son mandat, ses objectifs, sa structure et sa composition. Un calendrier préliminaire des rencontres est également proposé.

Table de concertation sur l'attribution des charges d'enseignement

Présentation de la table

Le processus d'attribution des charges d'enseignement permet à l'Université de doter chaque cours offert d'une enseignante, d'un enseignant. Il vise donc une des activités au cœur même de la mission universitaire. À l'heure actuelle, le processus d'attribution des charges d'enseignement diffère selon les cycles d'études. Au 1^{er} cycle, des enveloppes de charges sont attribuées aux unités académiques en fonction des effectifs étudiants de l'Université. Aux cycles supérieurs, de telles enveloppes n'existent pas, les directions des programmes allouant plutôt les charges d'enseignement selon des pratiques internes.

Ces façons de faire ont parfois fait l'objet de critiques, notamment parce que les unités académiques ne peuvent intégrer les charges d'enseignement des 3 cycles afin de les allouer selon les spécificités des programmes.

La table de concertation vise donc à revoir la formule actuelle, qui date de 15 ans, et à repenser le modèle d'attribution des charges d'enseignement aux 3 cycles afin de s'assurer qu'il réponde aux besoins exprimés par les unités.

Mandat

- Analyser les modèles d'attribution des charges d'enseignement aux 3 cycles afin d'en déterminer les forces et les faiblesses.
- Proposer un nouveau modèle d'attribution des charges d'enseignement intégrant tous les cycles d'études.
- Élaborer un plan de mise en œuvre du modèle.

Structure proposée

Table de concertation – *membres de la communauté universitaire*

Présidée par M. Frédéric Gilbert, professeur au Département d'organisation et ressources humaines.

La table de concertation détermine les orientations des travaux et les pistes de solutions à proposer. Elle se compose :

- De 2 professeures, professeurs ou maîtres de langue (dont une personne représentant le Syndicat des professeurs et professeures de l'Université du Québec à Montréal – SPUQ)
- D'une personne chargée de cours
- D'une directrice, d'un directeur de département
- D'une directrice, d'un directeur de programme de cycle supérieur
- D'une, d'un membre de la sous-commission des ressources
- D'une doyenne, d'un doyen ou d'une vice-doyenne, d'un vice-doyen aux études
- D'une représentante, d'un représentant du Service de soutien académique
- D'une représentante, d'un représentant des Services financiers
- D'une représentante, d'un représentant du Service du personnel enseignant
- Des membres du groupe technique

Note

Pour les directions académiques sont visées les personnes en fonction ou ayant récemment occupées celles-ci (au cours des 2 dernières années).

Groupe technique

Le groupe technique produit le matériel nécessaire à la réflexion de la table de concertation. Il est responsable d'élaborer les modèles en cohérence avec les orientations définies par la table de concertation.

Il se compose :

- D'une représentante, d'un représentant du Vice-rectorat à la vie académique
- D'une représentante, d'un représentant de la direction des budgets
- D'une représentante, d'un représentant du Service de planification académique et de recherche institutionnelle
- D'une représentante, d'un représentant du Rectorat

Selon les questions à l'étude, la table de concertation pourrait s'adjoindre des personnes détenant une expertise particulière.

Calendrier préliminaire

- 22 novembre 2018 (9 h à 12 h)
- 17 janvier 2019 (9 h à 12 h)
- 7 mars 2019 (9 h à 12 h)
- 18 avril 2019 (9 h à 12 h)
- 10 juin 2019 (9 h à 12 h)

Table de concertation sur le recrutement

Présentation de la table

Dans un contexte marqué par le déclin démographique et une diminution de l'effectif étudiant, le recrutement a suscité plusieurs réflexions au cours des dernières années¹. Bien que de nombreuses mesures aient été mises en place, l'Université doit poursuivre ses efforts afin de stabiliser et d'accroître l'effectif étudiant.

La table de concertation vise à analyser l'état de la situation présente et à venir afin de proposer des mesures en vue d'améliorer le recrutement des étudiantes, étudiants.

Mandat et objectifs

Mandat

Proposer des pistes d'action afin d'améliorer le recrutement, en cohérence avec les orientations et les valeurs de l'UQAM.

Objectifs

La table de concertation a notamment pour objectifs :

- De recenser les problématiques structurelles et conjoncturelles de recrutement que connaissent les programmes de l'UQAM.
- De documenter l'impact des différents facteurs qui influencent les variations de l'effectif étudiant.
- D'examiner les profils types des étudiantes, étudiants de l'UQAM.
- De réévaluer les stratégies actuelles de recrutement de l'UQAM.
- De proposer des objectifs potentiels et des stratégies de recrutement.
- D'évaluer les orientations et les stratégies de recrutement de l'Université au regard de la nouvelle formule de financement.
- De proposer des améliorations aux processus ainsi que des outils d'aide à la décision.

Note

La table de concertation sera issue de l'élargissement du Comité de coordination sur le recrutement.

¹ Le recrutement inclut la notion de « rétention intercycle » qui signifie la poursuite aux études de cycles supérieurs par une diplômée, un diplômé de l'UQAM (ex. : un bachelier de l'UQAM inscrit à la maîtrise).

Structure proposée

Table de concertation – *membres de la communauté universitaire*

Présidée par M. Benoit Bazoge, professeur au Département de stratégie, responsabilité sociale et environnementale.

Elle détermine les orientations des travaux et les pistes de solutions à proposer. Elle se compose :

- De 2 professeures, professeurs ou maîtres de langue (une personne doit provenir du domaine du marketing ou des communications)
- D'une étudiante, d'un étudiant
- De 2 directrices, directeurs de programme
- De 2 vice-doyennes, vice-doyens aux études
- D'une doyenne, d'un doyen
- D'une représentante, d'un représentant du Service des communications
- D'une représentante, d'un représentant du Bureau du recrutement
- De 2 représentantes, représentants du Registrariat
- D'une représentante, d'un représentant du Vice-rectorat à la vie académique
- De membres du groupe technique

Note

Pour les directions académiques sont visées les personnes en fonction ou ayant récemment occupées celles-ci (au cours des 2 dernières années).

Groupe technique

Le groupe technique produit le matériel nécessaire à la réflexion de la table de concertation. Il est responsable d'élaborer les modèles en cohérence avec les orientations définies par la table de concertation.

Il se compose :

- D'une représentante, d'un représentant du Service de planification académique et de recherche institutionnelle
- D'une représentante, d'un représentant des Services informatiques
- D'une représentante, d'un représentant du Bureau du recrutement
- D'une directrice adjointe, d'un directeur adjoint à la gestion des études
- D'une représentante, d'un représentant du Rectorat

Selon les questions à l'étude, la table de concertation pourrait s'adjoindre des personnes détenant une expertise particulière.

Calendrier préliminaire

- 5 novembre 2018 (13 h 30 à 16 h 30)
- 3 décembre 2018 (13 h 30 à 16 h 30)
- 14 janvier 2019 (13 h 30 à 16 h 30)

- 25 février 2019 (13 h 30 à 16 h 30)
- 6 mai 2019 (13 h 30 à 16 h 30)

Table de concertation sur la persévérance et la réussite aux études

Présentation de la table

La persévérance étudiante et la réussite aux études sont au cœur de la mission universitaire. Bien que l'étudiante, l'étudiant soit le 1^{er} acteur de sa réussite, l'Université peut et doit mettre en place des mesures de soutien et d'accompagnement lui permettant d'atteindre ses objectifs.

La table de concertation proposera diverses mesures afin d'améliorer la persévérance et la réussite des étudiantes, étudiants.

Mandat et objectifs

Mandat

- Animer la réflexion sur la persévérance et la réussite scolaires.
- Proposer des pistes d'action (outils d'aide à la décision, processus, etc.) favorisant la persévérance, la réussite et la rétention étudiante.

Objectifs

La table de concertation a notamment pour objectifs :

- De documenter l'impact des facteurs qui influencent la persévérance et la réussite des étudiantes et étudiants de l'UQAM.
- D'analyser les caractéristiques et les profils de l'effectif étudiant de l'Université.
- D'apprécier, à la lumière de ces facteurs, les différences avec les autres établissements universitaires québécois.
- De proposer des objectifs réalistes en matière de persévérance et de réussite.

Structure proposée

Table de concertation – membres de la communauté universitaire

Présidée par M. Christian Bégin, professeur au Département de didactique.

La table de concertation détermine les orientations des travaux et les pistes de solutions à proposer. Elle se compose :

- De 2 professeures, professeurs ou maîtres de langue
- D'une personne chargée de cours
- De 2 étudiantes, étudiants

- D'une directrice, d'un directeur de programme de 1^{er} cycle
- D'une directrice, d'un directeur de programme de cycle supérieur
- D'une directrice, d'un directeur de département
- D'une vice-doyenne, d'un vice-doyen aux études
- Des membres du groupe technique

Note

Pour les directions académiques sont visées les personnes en fonction ou ayant récemment occupées celles-ci (au cours des 2 dernières années).

Groupe technique

Le groupe technique produit le matériel nécessaire à la réflexion de la table de concertation. Il est responsable d'élaborer les modèles en cohérence avec les orientations définies par la table de concertation.

Il se compose :

- D'une représentante, d'un représentant du Service de planification académique et de recherche institutionnelle
- D'une représentante, d'un représentant des Services à la vie étudiante
- D'une représentante, d'un représentant du Service de soutien académique
- D'une représentante, d'un représentant du Registrariat
- D'une représentante, d'un représentant du Rectorat

Selon les questions à l'étude, la table de concertation pourrait s'adjoindre des personnes possédant une expertise particulière.

Calendrier préliminaire

- 13 décembre 2018 (13 h 30 à 16 h 30)
- 7 février 2019 (13 h 30 à 16 h 30)
- 21 mars 2019 (13 h 30 à 16 h 30)
- 16 mai 2019 (13 h 30 à 16 h 30)

Table de concertation sur la santé globale et la qualité de vie au travail

Présentation de la table

L'UQAM est un milieu de vie. C'est sur cette vision de l'Université que repose la nécessité de veiller à la prévention et à la promotion en matière de santé globale et de qualité de vie des personnes qui y travaillent. Lors de ses travaux, la table de concertation considérera la santé globale comme incluant les volets de santé physique, psychologique et sociale. En effet, assurer le respect, le mieux-être, le développement et la reconnaissance des personnes est une condition *sine qua non* à la mise en place d'un milieu de vie propice à l'épanouissement des membres de la communauté universitaire.

Mandat et objectifs

Mandat

- Établir un cadre de référence en matière de santé globale et de qualité de vie au travail.
- Proposer des pistes d'action visant à faire de l'UQAM un milieu de travail favorisant le bien-être des membres de la communauté universitaire.

Objectifs

La table de concertation a notamment pour objectifs :

- D'analyser les données disponibles dans notre université quant à l'état de santé globale du personnel et à sa qualité de vie.
- D'effectuer une enquête auprès des employées et employés à l'hiver 2019 pour obtenir des données complémentaires.
- D'identifier les grandes « familles » de facteurs ayant un impact sur la santé globale et la qualité de vie à l'UQAM.
- D'établir une approche holistique visant à élaborer un programme de prévention et de promotion de la santé globale et de la qualité de vie.

Structure proposée

La table de concertation identifie les orientations des travaux et les pistes de solutions à proposer. Elle se compose :

- De 2 professeures, professeurs ou maîtres de langue
- D'une employée, d'un employé de soutien
- D'une personne chargée de cours
- D'une employée, d'un employé étudiant

- D'une représentante, d'un représentant du Service du personnel cadre et de soutien
- D'une représentante, d'un représentant du Service du personnel enseignant
- D'une représentante, d'un représentant du Centre sportif
- D'une représentante, d'un représentant de l'Institut Santé et société
- Des membres du groupe technique

Groupe technique

Le groupe technique produit le matériel pour alimenter la réflexion de la table de concertation. Il est responsable d'élaborer les modèles en cohérence avec les orientations définies par la table de concertation.

Il se compose :

- D'une représentante, d'un représentant du Service de la rémunération
- D'une représentante, d'un représentant du Service du personnel cadre et de soutien
- D'une représentante, d'un représentant du Service de développement organisationnel
- D'une représentante, d'un représentant du Rectorat

Selon les questions à l'étude, la table de concertation pourrait s'adjoindre des personnes possédant une expertise particulière.

Calendrier préliminaire

- 19 novembre 2018 (13 h 30 à 16 h 30)
- 17 décembre 2018 (13 h 30 à 16 h 30)
- 28 janvier 2019 (13 h 30 à 16 h 30)
- 18 mars 2019 (13 h 30 à 16 h 30)
- 29 avril 2019 (13 h 30 à 16 h 30)

Table de concertation sur l'allègement des processus administratifs des Services financiers

Présentation de la table

Le fonctionnement de l'Université requiert qu'elle se dote de processus administratifs simples et efficaces pour la gestion de ses opérations. Or, l'évolution rapide des environnements de travail, le développement accéléré des technologies de l'information et les exigences gouvernementales de plus en plus grandes en matière de reddition des comptes demandent que ces processus soient constamment renouvelés afin de permettre à l'Université de poursuivre son développement.

La table de concertation est mise sur pied afin de déterminer quels processus administratifs des Services financiers sont à réviser et de proposer des moyens pour en améliorer le fonctionnement.

Mandat et objectifs

Mandat

Proposer des améliorations aux processus administratifs de nature financière.

Objectifs

La table de concertation a notamment pour objectifs :

- De simplifier les rapports de dépenses pour les déplacements.
- D'aplanir le processus des demandes d'écritures de journal (réquisition interne générale – RIG).
- De faciliter le versement des bourses aux étudiantes, étudiants (par dépôt direct).
- D'analyser les ventes internes (nature, processus, etc.).
- De proposer une directive sur l'organisation de congrès, colloques et conférences.
- D'expliquer le mode de calcul des frais indirects de recherche.
- De trouver des solutions pour réduire la consommation de papier.

Structure proposée

Table de concertation – membres de la communauté universitaire

Présidée par Mme Marie-Cécile Guillot, vice-doyenne aux études de la Faculté de communication.

La table de concertation détermine les orientations des travaux et les pistes de solutions à proposer.

Elle se compose :

- De 3 professeures, professeurs ou maîtres de langue
- De 2 personnes chargées de cours

- D'une directrice, d'un directeur de programme
- D'une directrice, d'un directeur d'institut, de centre institutionnel ou de chaire
- D'une personne employée de soutien
- D'une directrice, d'un directeur de département
- D'une doyenne, d'un doyen
- D'une représentante, d'un représentant des Services financiers
- Des membres du groupe technique

Note

Pour les directions académiques sont visées les personnes en fonction ou ayant récemment occupées celles-ci (au cours des 2 dernières années).

Groupe technique

Le groupe technique produit le matériel nécessaire à la réflexion de la table de concertation. Il est responsable d'élaborer les modèles en cohérence avec les orientations définies par la table de concertation.

Il se compose :

- De 2 représentantes, représentants des Services financiers
- D'une directrice administrative, d'un directeur administratif
- D'une représentante, d'un représentant des Services informatiques
- D'une représentante, d'un représentant du Rectorat

Selon le processus à analyser, différentes personnes pourraient être appelées à participer au groupe technique.

Calendrier préliminaire

- 12 novembre 2018 (13 h 30 à 16 h 30)
- 21 janvier 2019 (13 h 30 à 16 h 30)
- 4 mars 2019 (13 h 30 à 16 h 30)
- 15 avril 2019 (13 h 30 à 16 h 30)
- 3 juin 2019 (13 h 30 à 16 h 30)

Table de concertation sur le mode d'allocation des ressources financières

Présentation de la table

Dans un contexte marqué par des compressions récurrentes imposées aux universités, les processus budgétaires et l'allocation des ressources financières aux différentes unités de l'Université ont suscité des questionnements au cours des dernières années. Les modes de calcul des différentes hypothèses budgétaires et de répartition des enveloppes budgétaires ont notamment fait l'objet de plusieurs critiques et ont nécessité diverses réflexions.

La création de la table de concertation vise à mettre l'ensemble des unités à l'œuvre afin de trouver un processus budgétaire qui réponde aux besoins de l'ensemble des unités tout en étant en adéquation avec les orientations et les valeurs de l'UQAM.

Mandat et objectifs

Mandat

- Proposer une méthode d'allocation des ressources financières en adéquation avec les orientations et les valeurs de l'UQAM.
- Proposer un plan d'implantation de cette méthode.

Objectifs

- Faire état de la situation actuelle des revenus et des dépenses de l'UQAM.
- Repérer les méthodes de calcul et d'estimation des hypothèses budgétaires qui ont des répercussions importantes sur les produits et les charges de l'Université.

Le mode d'allocation des ressources devra notamment prendre en considération les principes suivants :

- Flexibilité pour les unités dans l'utilisation des ressources financières octroyées
- Solidarité entre les unités (équité)

Structure proposée

Table de concertation – membres de la communauté universitaire

Présidée par M. Sylvain Goyette, professeur au Département de management et technologie.

La table de concertation détermine les orientations des travaux et les pistes de solutions à proposer. Elle se compose :

- D'une professeure, d'un professeur ou d'une, d'un maître de langue
- D'une personne chargée de cours
- D'une étudiante employée, d'un étudiant employé
- D'une personne employée de soutien
- D'une directrice, d'un directeur de programme de 1^{er} cycle
- D'une directrice, d'un directeur de programme de cycle supérieur
- D'une directrice, d'un directeur de département
- D'une doyenne, d'un doyen
- D'une représentante, d'un représentant des Services financiers
- Des membres du groupe technique

Note

Pour les directions académiques sont visées les personnes en fonction ou ayant récemment occupées celles-ci (au cours des 2 dernières années).

Groupe technique

Le groupe technique produit le matériel nécessaire à la réflexion de la table de concertation. Il est responsable d'élaborer les modèles en cohérence avec les orientations définies par la table de concertation.

Il se compose :

- D'une représentante, d'un représentant des Services financiers
- D'une directrice administrative, d'un directeur administratif
- D'une représentante, d'un représentant du Vice-rectorat à la vie académique
- D'une représentante, d'un représentant du Service de planification académique et de recherche institutionnelle
- D'une représentante, d'un représentant du Rectorat

Selon les hypothèses à analyser, différentes personnes invitées pourraient être appelées à participer au groupe technique.

Calendrier préliminaire

- 8 novembre 2018 (13 h 30 à 16 h 30)
- 25 janvier 2019 (13 h 30 à 16 h 30)
- 28 février 2019 (13 h 30 à 16 h 30)
- 4 avril 2019 (13 h 30 à 16 h 30)
- 23 mai 2019 (13 h 30 à 16 h 30)